

Autre partie à la procédure: Commission européenne (représentants: G. Berscheid, agent, assisté de B. Wägenbauer, avocat)

Objet

Pourvoi formé contre l'arrêt du Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne (première chambre) du 7 juillet 2009, Lebedef/Commission (F-39/08, non encore publié au Recueil), et tendant à l'annulation de cet arrêt.

Dispositif

- 1) Le pourvoi est rejeté.
- 2) M. Giorgio Lebedef supportera ses propres dépens ainsi que ceux exposés par la Commission européenne dans le cadre de la présente instance.

(¹) JO C 282 du 21.11.2009.

Arrêt du Tribunal du 15 décembre 2010 — Bianchin/OHMI — Grotto (GASOLINE)

(Affaire T-380/09) (¹)

[«*Marque communautaire — Procédure de nullité — Marque communautaire verbale GASOLINE — Marque communautaire figurative antérieure GAS — Motif relatif de refus — Risque de confusion — Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009*»]

(2011/C 38/26)

Langue de procédure: l'italien

Parties

Partie requérante: Luciano Bianchin (Asolo, Italie) (représentants: G. Massa et P. Massa, avocats)

Partie défenderesse: Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (représentant: O. Montalto, agent)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'OHMI, intervenant devant le Tribunal: Grotto SpA (Chiuppano, Italie) (représentant: F. Jacobacci, avocat)

Objet

Recours formé contre la décision de la deuxième chambre de recours de l'OHMI du 13 juillet 2009 (affaire R 1455/2008-2), relative à une procédure de nullité entre Grotto SpA et Luciano Bianchin.

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) Luciano Bianchin est condamné aux dépens.

(¹) JO C 282 du 21.11.2009.

Arrêt du Tribunal du 15 décembre 2010 — Wind/OHMI — Sanyang Industry (Wind)

(Affaire T-451/09) (¹)

[«*Marque communautaire — Procédure d'opposition — Demande de marque communautaire figurative Wind — Marque nationale figurative antérieure Wind — Motif relatif de refus — Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009 — Absence de similitude des produits et des services*»]

(2011/C 38/27)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Harry Wind (Selfkant, Allemagne) (représentant: J. Sroka, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (représentant: A. Folliard-Monguiral, agent)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'OHMI: Sanyang Industry Co., Ltd (Hsinchu, Taïwan)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'OHMI du 3 septembre 2009 (affaire R 1470/2008-4), relative à une procédure d'opposition entre M. Harry Wind et Sanyang Industry Co., Ltd.

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) M. Harry Wind est condamné aux dépens.

(¹) JO C 24 du 30.1.2010.

Arrêt du Tribunal du 16 décembre 2010 — Lebedef/Commission

(Affaire T-52/10 P) (¹)

[«*Pourvoi — Fonction publique — Fonctionnaires — Congé annuel — Détachement à mi-temps à des fins de représentation syndicale — Absence irrégulière — Déduction de jours du droit à congé annuel — Article 60 du statut*»]

(2011/C 38/28)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: Giorgio Lebedef (Senningerberg, Luxembourg) (représentant: F. Frabetti, avocat)